

« Ecritures : du support matériel au support formel », in *Les écritures entre support et surface*, Isabelle Klock-Fontanille & Marc Arabyan, dir., Paris, L'Harmattan, 2005.

L'écriture entre support et surface : pour un dépassement de la problématique traditionnelle des écritures

CONCLUSIONS : *DU SUPPORT MATÉRIEL AU SUPPORT FORMEL*

JACQUES FONTANILLE
Université de Limoges
Institut Universitaire de France

Préambule

Concernant les recherches sur les écritures, l'approche sémiologique ou sémiotique est récente, mais elle est actuellement en plein essor, pour ne pas dire foisonnante. L'orientation peircienne s'interroge sur les statuts iconiques, indiciels ou symboliques des différents types d'écritures¹, et à l'intérieur de chacune d'elles, des différents types de caractères ; l'orientation saussurienne s'efforce de différencier dans chaque caractère le type et la forme, et de retrouver des dimensions du signifiant (graphique) et du signifié (verbal)². Mais il s'agit d'enquêtes visant à caractériser les unités minimales de l'écriture, dans la perspective d'une sémiotique du signe, et il ne faut donc pas s'étonner de ne pas retrouver sur ce terrain-là des orientations théoriques inspirées de Hjelmslev ou de Greimas, notamment, qui adoptent par principe la perspective de la sémiotique du texte, voire, plus généralement, des « ensembles signifiants »³.

Pourtant, les spécialistes des écritures n'ont pas attendu les sémioticiens pour s'intéresser à la dimension sémiotique de leur objet : les discussions, déjà anciennes, portant sur les mythogrammes, les pictogrammes, les idéogrammes et les phonogrammes, notamment, en témoignent⁴. Mais les mêmes spécialistes n'ont pas pour objet la seule identification des caractères : il leur faut en effet reconstruire toutes les conditions nécessaires au déchiffrement et à la lecture des textes, entiers ou fragmentaires, qui s'offrent à eux dans les différentes « cultures écrites ». Dès lors, le choix d'un support et d'une forme matérielle,

¹ Martine JOLY, *L'image et les signes. Approche sémiologique de l'image fixe*, Paris, Nathan, 1994. & Pascal VAILLANT, *Sémiotique des langages d'icônes*, Paris, Champion, 1999.

² Roy HARRIS, *La sémiologie de l'écriture*, Paris, Editions du C.N.R.S., 1993. & Marc ARABYAN, Synthèse pour l'Habilitation à diriger les recherches, document dactylographié, Université de Toulon.

³ A l'exception toutefois de Simon Battestini, *Ecriture et texte. Contribution africaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997.

⁴ Anne-Marie CHRISTIN, *L'image-écrite, ou la déraison graphique*, Paris, Flammarion, 1995

l'exploitation de leur matière et de leur surface, les principes qui président au découpage et à l'organisation de cette surface, ainsi qu'à la disposition relative et au montage des caractères⁵, sont tout aussi pertinents que la nature sémiotique propre des caractères.

Dans la perspective théorique dite de la « sémiotique des ensembles signifiants », l'orientation dominante a consisté, en particulier chez les chercheurs formés par Greimas, à focaliser toute l'attention sur les structures du contenu, le repérage des éléments d'expression pertinents n'étant envisagé, au mieux, que dans un second temps. Fort heuristique dans une première époque de la sémiotique, cette attitude est vite devenue un obstacle, qu'il a fallu dépasser. Ce moment décisif se reconnaît tout particulièrement dans le domaine de la sémiotique dite « visuelle ». La focalisation sur le contenu, en matière d'images, aboutissait en effet à une impasse, car, d'un côté, elle conduisait à n'observer que les figures iconiques participant à la « représentation » visuelle, et, à la limite, comme chez Barthes, aux seules figures pouvant correspondre à un lexème de la langue naturelle, et, de l'autre, le traitement des aspects visuels résiduels, qui ne pouvaient être entièrement réduits à un rôle dans la représentation iconique, se limitait trop souvent à des projections connotatives incontrôlables.

L'« invention » de la dimension plastique, à la fin des années soixante-dix⁶, a permis justement de résoudre cette difficulté, car elle permettait de s'intéresser directement et au premier chef au plan de l'expression, à ses aspects sensibles, et aux formes et valeurs qui s'y dessinaient, indépendamment de toute préoccupation iconique, et surtout de la valeur représentative de ces formes⁷. Mais cette nouvelle orientation a aussi considérablement ouvert le champ de la recherche, puisqu'il fallait du même coup, et de fil en aiguille, s'intéresser au format, aux espaces d'inscription et aux espaces simulés, à la matière et à la texture de l'empreinte et de son support, à la gestualité de l'inscription, et plus généralement au *modus operandi* de l'empreinte, voire aux conditions d'accrochage, de présentation, de diffusion et de lecture des images, dans la mesure où elles portent elles aussi des valeurs, et influent sur la construction visuelle de l'image elle-même.

C'est donc dans cette perspective que la sémiotique peut reprendre à nouveaux frais la question des écritures, et s'intéresser, en même temps qu'aux caractères, à la surface et au support qui les accueille.

De la sémiotique du texte à celle des objets et des situations

Cavalièrement retracée, l'histoire récente d'une partie de la sémiotique, comme nous venons de le rappeler, nous conduit de la sémiotique du signe à celle du texte et des « ensembles signifiants ». Pour ce qui concerne le domaine verbal, on passe ainsi de l'analyse de la langue à celle des textes et des discours verbaux, à la « parole », disait Saussure.

⁵ Anne ZALI, dir., *L'aventure des écritures*, III, *La page*, Bibliothèque Nationale de France, 1999.

⁶ Jean-Marie FLOCH, *Petites mythologies de l'œil et de l'esprit*, Paris/Amsterdam, Hadès-Benjamins, 1985.

⁷ GROUPE μ, *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil, 1992.

Actuellement, on observe un nouveau déplacement, qui est indubitablement lié au dépassement de la seule problématique linguistique, et en particulier de la seule considération de la langue à l'oral. Du texte, on passe ainsi à l'objet⁸ : le livre, le parchemin, la tablette, l'enveloppe et le packaging... Ce déplacement s'explique par deux raisons complémentaires : (i) l'attention portée à la dimension sensible, polysensorielle et multimodale de toute sémiotique-objet, et (ii) la prise en compte des propriétés sémantiques associées aux effets « pragmatiques » et « énonciatifs » de toute écriture.

Pour la première, on sait depuis longtemps que la couleur et la texture d'un papier, que les polices choisies pour un livre ne sont pas seulement affaire d'« image » de l'éditeur, mais qu'elles participent, d'une certaine manière, à la construction de l'univers sensible qui est un des objectifs de la lecture. De même, la sémiologie des années soixante nous a répété à l'envi que le mot « Stop », sur un panneau routier ne pouvait avoir de valeur prescriptive que s'il était inscrit sur un fond de couleur rouge, et sur un panneau d'une forme typique.

Pour la seconde, on n'oublie pas non plus, comme la même sémiologie y a insisté, depuis Harris en particulier, que le même panneau ne peut opérer efficacement que s'il est implanté à l'endroit adéquat (E. Bordon, ici-même), et que, par conséquent, sa « force prescriptive » dépend autant du dispositif matériel et de la situation qui accueille l'inscription que de l'inscription elle-même. On sait aussi que c'est en raison de leur relation aux supports et aux objets qui les portent, que les différents pictogrammes informatifs peuvent tout simplement « prédiquer », c'est-à-dire énoncer quelque chose pour un usager ; il suffit pour s'en convaincre de constater que, dans la plupart des cas, le support du pictogramme correspond à l'un des actants du prédicat, et le pictogramme lui-même, à un autre actant ou à un circonstant du procès : c'est le cas, par exemple, du pictogramme qui est inscrit sur les étiquettes de vêtements, et que l'on glose par l'énoncé « Lavage à 40° maximum » (le pictogramme est un circonstant, et le support, un actant objet du procès) : on a donc affaire à l'énonciation d'un prédicat, pris en charge par un acte de langage, dont les différents actants sont le pictogramme, le support, l'observateur et l'objet. Globalement, l'« ensemble signifiant » pertinent est donc une *situation sémiotique*⁹, c'est-à-dire dans ce cas un segment hétérogène du monde naturel, configuré par une inscription en site d'énonciation.

L'extension de l'analyse aux objets-supports et aux situations d'écriture conduit alors à s'intéresser à la structure matérielle du support, à la manière dont elle offre au destinataire une surface d'inscription, et au destinataire, une surface de déchiffrement ou d'action. Il en résulte quelques questions que les diverses contributions à ce volume soulèvent chacune à leur manière.

La première question est celle du *statut sémiotique des supports*. Nous évoquerons tout à l'heure quelques unes de leurs propriétés pertinentes et spécifiques ; mais pour pouvoir parler de « propriétés pertinentes », encore faut-il définir préalablement un principe

⁸ Michela DENI, dir., *La semiotica degli oggetti*, Versus, n° 91/92, Milan, Bompiani, 2002.

⁹ Eric LANDOWSKI, *La société réfléchie*, Paris, Puf, 1989.

de pertinence. S'agissant d'écritures, on peut observer comparativement ce qui s'est passé du côté de la communication orale : le fait que l'oral soit « vocal » et « sonore » n'a pas suscité pour autant le développement d'une sémiotique de la voix, ni, *a fortiori*, d'une sémiotique « auditive » en général. On s'est attaché au contraire, sans toujours accorder tout l'intérêt qu'il aurait fallu aux aspects textuels de l'oral, à poser quelques principes de pertinence de manière à sélectionner dans la voix et l'ouïe ce qui pouvait faire l'objet d'une sémiologie de l'oral.

S'agissant du support, et d'une approche qui vise l'« ensemble signifiant », il faut donc définir ce qu'on pourrait appeler le *support formel* (I. Klock-Fontanille, ici-même), à distinguer du *support matériel*. Le support formel est la structure d'accueil des inscriptions, l'ensemble des règles topologiques d'orientation, de dimension, de proportion et de segmentation, notamment, qui vont contraindre et faire signifier les caractères inscrits.

On note que, par exemple, dans l'Égypte ancienne (P. Vernus, ici-même), les textes « sacralisés », c'est-à-dire ceux qui, en raison de leur énonciation, plus que de leur contenu, visent à communiquer avec les dieux, sont inscrits sur des pierres monumentales (*support matériel*), mais de telle manière que les règles de l'inscription constituent à la fois l'expression et la contrainte d'une énonciation sacralisée : disposition verticale et allongée des caractères, proportions inhumaines de la surface, hauteur inaccessible du lieu de l'inscription, pérennité de la matière, tels sont alors les traits pertinents du *support formel*.

Pour faire bref, et au risque de forcer un peu le trait, le principe de pertinence qui va définir le support formel est de type *énonciatif* : il engage, contraint et modalise en effet un type d'échange, une structure de communication idéale, et des rôles d'énonciation.

La deuxième question est celle du *traitement de l'hétérogénéité* de ces « ensembles signifiants » où l'on trouve à la fois (mais pas « pêle-mêle ») des caractères d'écritures, des matières, des textures, des sites d'implantation, ...en somme : des situations sémiotiques complexes. Toutes les formes d'hétérogénéités appellent, au moins dans l'interprétation, des processus de résolution (mais pas obligatoirement de « réduction » à l'homogénéité), et on doit prévoir que les différents types de tensions entre les différents modes sensoriels et entre les différentes modalités sémiotiques produisent des effets de sens spécifiques, et conduisent à des conflits et à des ajustements signifiants, dépendants des modes de résolution retenus.

Parmi les contributions ici rassemblées, deux tendances se dessinent à cet égard : d'un côté la *résolution rhétorique*, et de l'autre la *résolution stratégique*.

Nous appelons *résolution rhétorique* toute forme de traitement de l'hétérogénéité des objets d'écriture qui emprunte la voie d'une figure ou d'un trope. Ce qui ne peut être directement rendu homogène et cohérent sera alors reconfiguré par transfert dans un autre domaine sémiotique ; la plupart des tropes qui nous parlent des objets d'écriture sont des métaphores. La métaphore de la « page-écran » est la plus connue, et elle a été proposée par Anne-Marie Christin¹⁰, et développée par la plupart de ses collaborateurs. Mais les métaphores foisonnent,

¹⁰ Anne-Marie CHRISTIN, op. cit.

aussi bien au quotidien que dans les textes mythiques : au quotidien, ce sont les « boîtes de dialogue », et les « fenêtres » virtuelles et/ou visibles des interfaces de travail de nos systèmes informatiques (A. Zara & J. Anis, ici-même) ; dans les mythes (Cl. Herrenschmidt), ce sont les bulles enfermant les calculi, qui sont des « bouches » dont sortira le fluide de la parole, ou encore les globules et pièces en métal brillant (or ou argent), qui sont des yeux dont émanent l'éclat et la lumière.

La métaphore participe alors de la construction du support formel, non pas du côté de son plan de l'expression, qui reste topologique dans tous ses aspects, mais du côté du plan du contenu. Toutes ces figures comportent en effet au moins trois dimensions associées : (i) un parcours figuratif qui implique une certaine *praxis*, en production et en réception (la projection sur l'écran, l'écoulement du fluide sortant de la bulle, le jaillissement énergétique de l'œil-éclat, etc.), (ii) une « scène prédicative » sous-jacente, constituée d'un prédicats et des rôles qu'il requiert : des émetteurs et des récepteurs, des adjuvants et des destinataires, un objet à transférer, et par conséquent (iii) un système de *valeurs*, sur lequel reposent à la fois le prédicat sous-jacent et le parcours figuratif.

A cet égard, la métaphore exploite des propriétés sensibles, figuratives ou plastiques du support matériel, pour les reconfigurer, et imposer ainsi à l'objet d'écriture, par l'intermédiaire d'une représentation culturelle, idéologique, mythique, politique, peu importe, un dispositif d'énonciation, et projeter sur ce dispositif des parcours figuratifs et des valeurs. Car ce que véhicule la métaphore, au plan du contenu, c'est justement une certaine conception de l'énonciation écrite : chaque métaphore porte donc en elle le système de valeurs (les contenus axiologiques) qui seront attachés, par son pouvoir de reconfiguration, à l'ensemble des propriétés topologiques du support formel : ainsi le support formel devient-il une configuration sémiotique à part entière, dotée d'un *plan de l'expression* (topologique) et d'un *plan du contenu* (praxéologique et axiologique)

Ainsi, quand on appose sur une tablette un sceau qui par sa position (sur un volume proéminent), sa forme (ronde) et sa disposition (aléatoire par rapport au texte écrit), n'obéit pas au support formel de la tablette, mais en impose un autre (Klock-Fontanille, ici-même), il agit sur au moins deux dimensions de l'énonciation : (i) en tant tel, il affirme la transcendance de l'acte d'énonciation sur le contenu de l'énoncé, et par conséquent, il porte une promesse de légitimité et d'authenticité de l'énoncé ; (ii) en tant que porteur d'une métaphore culturelle, implicite ou explicite, il assume des valeurs, mythiques ou idéologiques, et il porte donc une autre promesse, celle de son efficacité symbolique.

L'autre tendance est celle de la *résolution stratégique*. Dans ce cas, les relations entre les différents composants de l'objet d'écriture jouent des rôles différents dans une séquence énonciative, qui peut prendre des formes très élaborées. Les enveloppes de tablettes, par exemple (Klock-Fontanille, ici-même) portent des indications sur le contenu de la tablette, de sorte qu'on peut prendre connaissance de l'énoncé, sans être le destinataire de la tablette, mais surtout sans briser l'enveloppe. Seul peut briser l'enveloppe celui auquel la tablette est

destinée ; et briser l'enveloppe, c'est accepter le principe de l'échange ; quand la tablette comporte une dimension contractuelle (commerciale ou autre), c'est en outre se poser en destinataire du contrat. En d'autres termes, l'enveloppe opère un tri, en procurant les éléments d'une sélection réflexive aux destinataires intermédiaires, jusqu'au destinataire final. Les manipulations des objets d'écriture (la *praxis* impliquée dans l'objet et la situation) sont donc dans ce cas contraintes par une séquence de proposition / acceptation d'un contrat énonciatif spécifique, entièrement portée ici par l'enveloppe elle-même.

De ce fait, le *modus operandi* de la production de l'objet devient pertinent pour définir le support formel, dans la perspective d'une *résolution stratégique*, et ce d'autant plus qu'il préside à l'établissement de cette syntaxe énonciative, qui doit être parcourue à l'envers par le *modus operandi* de la lecture. En production : sélectionner un support et ses règles, inscrire, envelopper, inscrire sur l'enveloppe ; cette séquence prédétermine la séquence d'appropriation inverse, en réception : s'identifier comme destinataire (recevoir l'enveloppe), prendre connaissance de la proposition contractuelle (lire l'enveloppe), accepter l'échange contractuel (briser l'enveloppe), adopter le rôle proposé par le contrat (lire l'énoncé de la tablette).

Il n'en reste pas moins que certains objets d'écriture opposent à de telles résolutions une résistance irréductible, justement dans la mesure où l'hétérogénéité elle-même est irréductible. C'est le cas quand les différents composants appartiennent à des « mondes » totalement disjoints : dans le cas de l'informatique et des textes électroniques, par exemple, le support matériel est de type électrique, physique, digital et imperceptible, alors que le support formel de l'écriture est visuel, eidétique et analogique ; par conséquent, le support matériel de l'inscription (le fichier électronique) ne présente aucune propriété sensible commune avec le texte tel qu'il peut apparaître sur le support formel de la page-écran.

Transmettre un fichier électronique, c'est donc transmettre un objet d'écriture sans son « enveloppe » énonciative, et on connaît toutes les difficultés liées à l'authentification de telles correspondances. L'artefact qui consiste à transmettre le fichier en format image, avec la signature, et qui ne résout pas la difficulté, montre néanmoins dans quelle direction on cherche à la traiter : en réduisant l'écart entre le support d'écriture et son enveloppe énonciative, en produisant le simulacre intermédiaire d'une page-texte, qui serait de bout en bout du processus de transmission (au moins pour les plus crédules), toujours la même page visible, et soumise continûment à la métaphore de la page-écran qui, dans ce cas, simule une représentation homogène et continue du support formel.

Du support matériel au support formel : la sélection des propriétés pertinentes

Le *support formel* résulte d'une extraction de propriétés émanant du *support matériel* : le second propose des lignes de force, des tendances substantielles parmi lesquelles le premier sélectionne, épure et systématise. Le second se présente donc, comme toute substance sémiotique, sous la forme d'une proposition limitée à un ensemble défini de possibles, alors que le premier opère un tri formel ; le cas des écritures hiéroglyphiques, rappelé ici-même par P. Vernus, est à cet égard exemplaire, puisque, parmi les quatre dispositions possibles des caractères (quatre règles différentes pour le support formel, donc), l'écriture sacrée monumentale n'en retient qu'une seule, la disposition verticale. A l'inverse, le premier modélise le second, et lui procure une configuration, et, dès que cette dernière se fige par convention (la page, le panneau routier), elle occulte et virtualise les autres propriétés matérielles du support matériel.

On peut observer, dans les différentes contributions à ce volume, quelques-unes de ces propriétés, qui font l'objet des tensions et des transformations entre le support matériel et le support formel.

LA FORME ET LA STRUCTURE DES ESPACES D'INSCRIPTION

Sans insister sur ce point que nous avons déjà évoqué, on peut le résumer en disant que le support formel fournit une syntaxe (en général planaire, mais parfois aussi volumétrique) pour le plan de l'expression de l'écrit, qui décidera de la valeur et du fonctionnement syntagmatique des caractères. L'exemple type est celui du *templum* de la divination à la manière de la Rome antique, où on prédéfinit une zone du ciel, dotée de directions, de sous-zones et d'orientations préalables, en attente du vol des oiseaux qui vont y tracer des parcours ; les parcours à venir ne seront interprétables (en augures) qu'en raison de la syntaxe préalable du *templum*.

Sans que tous les citadins se livrent pour autant à la divination, on sait aussi que dans nos villes, et sur les façades des rues, les emplacements réservés aux différents types d'inscriptions sont précisément réglementés (M. Arabyan, ici-même) : en hauteur, en largeur, en surplomb, en avancée, etc. Et, même si cette réglementation n'est pas strictement respectée, elle suffit à définir des zones où le regard du passant s'attend à voir apparaître, pour certaines des noms de magasins, pour d'autres des noms de marques, pour d'autres encore des annonces et des propositions ponctuelles dites « d'appel », pour d'autres enfin des indications dont il pourra s'aider pour trouver son chemin dans la ville. L'espace de la ville est lui aussi, non pas un *templum*, mais une situation complexe d'écriture (ou un « macro-objet » d'écriture), dont la syntaxe prédéfinit les positions respectives des différents objets d'écritures dont la signification doit être construite, et de manière congruente.

La ville, en effet, est un espace sur lequel on peut écrire, mais en respectant en quelque sorte ce qu'on pourrait appeler une « double articulation » du support formel : (i) une *macro-syntaxe* qui définit l'espace d'accueil des différents objets d'écritures : enseignes, bandeaux, panonceaux, pancartes, banderoles, écriteaux, plaques, panneaux lumineux, colonnes wallace,

kiosques, etc., (ii) des *micro-syntaxes* qui, pour chaque catégorie d'objets, prédéfinissent la manière dont les inscriptions doivent être portées : disposition, taille, proportion, etc.

Ainsi, un « macro-objet » d'écriture est quelque chose comme un « genre » de support formel, alors que chacun des « micro-objets » d'écriture qu'il accueille est un segment-type (une « espèce ») de ce genre. De la même manière qu'un genre comme le roman se doit d'accueillir des segments-types narratifs, descriptifs, dialogués, commentatifs, etc.

LA MATÉRIALISATION ET LA DÉMATÉRIALISATION DU SUPPORT

On a déjà évoqué le cas des textes informatiques qui, à cet égard, sont devenus l'exemple stéréotypé (pour ne pas dire la tarte à la crème) de toute discussion sur la matérialité et l'immatérialité des supports. La proposition innovante qui se dégage de ce volume remet pourtant en cause le principe même de cette distinction : (i) le support matériel en lui-même n'est pas pertinent, (ii) seul le support formel est pertinent, et il est par nature « immatériel », et pourtant perceptible, (iii) reste pertinent enfin le processus d'extraction du second à partir du premier, la complexité des opérations et la distance qui les sépare. Dans ce dernier cas, le critère qui permet de faire la différence est celui du nombre de propriétés sensibles qui sont partagées entre le support matériel et le support formel.

De fait ce cas mérite un réexamen rapide des deux modes d'existence du fichier informatique, car il n'y a pas d'un côté un support matériel électronique, et de l'autre un support formel visuel, mais bien deux objets d'écriture différents et complets. D'un côté, le mode d'existence « interne » et imperceptible, qui comporte à la fois un support matériel (physique et électronique) et un support formel (le codage informatique) qui gère les règles d'inscription et d'interprétation des signaux par la machine ; de l'autre côté, le mode d'existence « externe » et perceptible, sur l'interface graphique, qui comporte à la fois un support matériel (un écran, et une technologie d'inscription lumineuse), et un support formel (celui de la « page-écran »). Entre les deux, nous n'avons donc pas affaire à l'extraction de propriétés pertinentes à partir d'un support matériel, pour former un support immatériel, mais bien à une traduction sémiotique entre deux objets d'écriture de statut et de propriétés différentes.

Une des contributions à ce volume pose la même question mais à propos d'un cas moins rebattu : il s'agit des tentatives de transcription graphique de la langue des signes (B. Garcia). La « matérialisation » graphique engage évidemment un changement de syntaxe du support formel, puisque la langue des signes combine l'utilisation de figures dans l'espace et leur succession dans le temps. Il faudrait même préciser, puisqu'il est question de gestes et de mouvements, que des positions spatiales évoluant en continu dans le temps, forment à intervalles irréguliers des figures spatiales « immatérielles » (les « signes »), qui elles-mêmes s'enchaînent en séquences de figures dans le temps. En somme, comme chaque position ponctuelle isolée dans l'espace n'a aucune pertinence, ce sont des phénomènes purement temporels qui sculptent des figures immatérielles (?) dans l'espace : ces figures n'ont pas

d'autre mode d'existence que celui que notre mémoire visuelle leur accorde, exactement comme, chez Proust, la petite phrase de Vinteuil ne commence à se stabiliser que quand la mémoire transforme la suite de sons matériels en une organisation spatio-temporelle, la mélodie.

La « matérialisation » de ce discours visuel et temporel va donc consister à inscrire de manière durable des équivalents graphiques des gestes. Mais bien sûr, la réduction est à la fois dramatique et problématique, puisqu'il faut passer d'un mouvement en trois dimensions à un graphisme en deux dimensions ; mais elle doit aussi prendre en compte (ou ignorer) :

- (i) la dynamique du geste, dont les variations ne sont pas obligatoirement limitées aux variantes émotionnelles,
- (ii) le système de référence aux parties et aux formes du corps du signeur,
- (iii) les directions intersubjectives : geste dirigé vers l'autre, vers soi, vers autre chose, etc.,
- (iv) l'inévitable empathie sensori-motrice qui permet au récepteur d'éprouver dans sa chair (de manière subliminale, mais mimétique) la tonicité et le tempo des gestes du signeur.

D'où une série d'interrogations, qui portent toutes sur la nature de ce qui reste dans cette opération de réduction. Que transcrit-on alors ? le signifié ? le signifiant ? Est-ce vraiment une écriture ? ou un simple système de notation comme celui de la danse ?

L'auteur s'efforce de répondre à ces questions, mais notre propos se situe en deçà-même de ce questionnement. Tout d'abord, l'alternative entre « matérialité » et « immatérialité » du support ne semble pas plus utile dans ce cas que dans celui de l'informatique. Certes, il est bien question de modes d'existence différents, mais de modes d'existence auxquels on peut assigner des propriétés figuratives spécifiques et distinctives (spatio-temporelles, topologiques, etc.), ainsi que des modes de sollicitations cognitives (visuel, auditif, sensori-moteur, mémoriel, etc.), c'est-à-dire bien plus que la seule échelle des modes « virtuel / réel ». A y bien réfléchir, le fichier électronique n'est vraiment réel que pour le physicien, ou du moins pour ceux d'entre eux qui continuent à penser que le monde physique est plus réel que le monde cognitif, ou que le monde sémiotique.

Mais la transposition graphique de la langue des signes soulève en outre, et spécifiquement, la question du rapport à la parole et à la langue verbales. En ce, point tant parce qu'on se ferait une idée naïve de la langue des signes (comme transcription gestuelle d'énoncés verbaux, ce qu'elle n'est pas), mais tout simplement parce qu'il y a transcription : entre la langue des signes, écriture éphémère dans l'espace-temps, et sa transcription graphique, écriture durable et planaire, le traducteur universel, la langue naturelle, et tous ses avatars cognitifs ou semi-cognitifs, risquent de s'entremettre.

Mais bien sûr, dira-t-on, ce n'est pas le cas si la transcription est faite par les signeurs eux-mêmes, et si leur éducation ne leur a donné aucune connaissance de la parole et de la langue verbale écrite ; dans ce cas, il faut alors s'assurer que la langue des signes est en

mesure de développer un *méta-langage*, ou au moins une sorte de pré-compréhension épilinguistique, le minimum sans lequel on ne peut espérer, de l' « intérieur » du système exclusivement, transcrire quoi que ce soit de pertinent.

Enfin, en évoquant le mode de signifier de la langue des signes, nous soulignons le caractère très particulier du processus de stabilisation des figures. Ce processus a un nom, en sémiotique, c'est l'*iconisation* (cette notion ne recouvre pas la même chose que ce que Ch. Cuxac, éminent spécialiste de la LSF, appelle la « grande iconicité »). Les conditions d'iconisation, c'est-à-dire de stabilisation et de reconnaissance des figures pertinentes, est entièrement différent d'un mode à l'autre. Et ce n'est pas en raison du caractère « immatériel » ou « matériel » de l'un ou de l'autre, mais, très précisément, en raison de la syntaxe différente des deux supports formels.

Nous venons d'écrire que la langue des signes est aussi une écriture ; nous l'avons suggéré plus haut, quand nous évoquions les gestes qui, grâce à l'aide de notre mémoire, sculptaient l'espace et organisaient le temps sous nos yeux. C'est une écriture éphémère, certes, mais *éphémère* n'est pas *immatériel* ; une écriture éphémère, certes, mais guère plus que celles qui ont pour support le sable des rivages... En somme, il faut passer d'une écriture à une autre, d'une syntaxe de support formel à une autre, et, par conséquent, d'un processus d'iconisation à un autre.

Les tentatives de transcription des langages gestuels en général, et quels qu'ils soient, font donc apparaître sous un éclairage neuf les conditions minimales de l'invention d'une nouvelle écriture. Mais ils interrogent du même coup la définition même de ce qu'est une écriture, puisque dans le cas précédent, et dans cette perspective spécifique, la langue des signes présente autant de propriétés qui l'apparentent à l'oral que de propriétés qui en font une écriture éphémère dans l'espace. Et, si on met entre parenthèses provisoirement le rapport à la langue verbale, on se trouve face à une variation continue où se combinent les modes sensoriels (visuel, auditif, sensori-moteur, etc.), les dimensions figuratives (temps et espace), les règles syntaxiques de la combinaison des unités, le degré d'iconicité (le visuel n'a pas l'apanage exclusif de l'iconicité), etc.

EXTERNALISATION ET INTERNALISATION

Parmi les contributions à cet ouvrage, il en est deux qui relatent chacune un mouvement des écritures, l'une vers l'extérieur du corps (Cl. Herrenschmidt), l'autre vers l'intérieur (J.-L. Poueyto). La première a déjà été évoquée, il s'agit de l'écoulement du fluide sémiotique vers l'extérieur d'une bulle-bouche, ou d'un globule-œil. La seconde est plus complexe, car elle repose sur une conception très particulière de la dénomination des individus dans les communautés manouches ; pour faire bref, la communauté invente pour chacun un nom, un hapax anthroponymique, qui n'est pas une manière de désigner et de distinguer un individu par rapport à la collectivité, mais l'index d'un corps singulier.

Dès lors, l'inscription de ce nom est une trace singulière, une parcelle extraite du corps singulier et déposée sur un support. Mais cette « extraction » n'est que provisoire, et le nom manouche inscrit reste de toutes façons une partie du corps singulier, et dont on peut même faire usage pour simuler, indirectement, la présence ou la rencontre entre des corps singuliers. Et tout s'achève lors de la cérémonie du mariage, puisque les noms des mariés sont inscrits sur le gâteau, et que, une fois celui-ci partagé et mangé par la collectivité, les deux noms ne seront plus jamais écrits : l'écriture du nom est ingérée par la communauté, et devient une partie interne de son corps collectif.

Le référent de ces deux opérations est donc le corps énonçant, un corps qui est à la fois charnel et sémiotique ; chacun à sa manière, ces deux mouvements, d'externalisation et d'internalisation, nous disent comment il faut comprendre le rôle du support de l'écriture, au plan du contenu. Et nous ne sommes plus ici dans une métaphore au sens ordinaire, mais dans un cas d'explication méta-sémiotique, configurante et originaire. L'opération élémentaire qui préside à l'inscription d'un discours écrit, comme à la profération d'un discours oral, est une énonciation. Énonciation-production ou énonciation-réception, peu importe : toutes deux ont pour référent le corps signifiant et interprétant ; les signifiants pénètrent ou jaillissent, les signifiés sont élaborés, contenus et stockés ; ce « modèle » méta-sémiotique (non scientifique, évidemment !) comporte un petit nombre de figures qui peuvent être déclinées ainsi : (i) une structure matérielle interne de stockage, (ii) une frontière-enveloppe qui est une interface de communication, de l'intérieur vers l'extérieur, et de l'extérieur vers l'intérieur, (iii) des modalités et des règles de la circulation entre les deux domaines.

Pour ce qui nous intéresse ici, l'inscription de l'écriture, elle apparaît sur cette interface, comme une trace laissée par le mouvement d'externalisation ou d'internalisation. En somme, le support d'écriture originaire, dans cette configuration, coïncide avec la peau du corps énonçant. Et tous les supports externes sont des figures déplacées, par métaphore, métonymie ou toute autre opération, en somme des *prothèses d'écriture* que se donne ce corps énonçant par *débrayage* énonciatif. Le caractère mythique (ou inconscient, ce qui revient au même, si on en croit Lévi-Strauss) de cette configuration tient au fait que la représentation quotidienne des supports d'écriture « oublie » son caractère de prothèse corporelle¹¹.

Si on considère par exemple un établissement commercial comme un de ces « corps sémiotiques », il s'organise alors sur le même principe : (i) un intérieur qui stocke et dispose une proposition de contenus, et (ii) un extérieur auquel il adresse des inscriptions pour manifester ces contenus sous forme d'expressions graphiques ; la frontière est la façade, comprenant des zones différemment modalisées et configurées pour les inscriptions : panneaux allongés en hauteur, vitrine, affiches et annonces diverses ; elle peut même être complétée de diverses protubérances, de panneaux dressés sur le trottoir (M. Arabyan, ici-

¹¹ Mais on peut en retrouver l'origine quand, faute d'un support débrayé disponible, on se résout à inscrire un numéro de téléphone ou un code d'entrée sur la paume de la main, qui retrouve ainsi provisoirement son rôle de mémoire d'inscription.

même), qui concourent à la captation de l'attention du passant en faisant obstacle à son parcours : autant de supports débrayés, de prothèses qui prennent leur autonomie par rapport à la surface d'inscription primaire.

LES PROPRIÉTÉS PLASTIQUES : MATIÈRE, COULEUR, TEXTURE, LUMIÈRE, ETC.

On a vu que ce sont les propriétés plastiques qui, sur le plan de l'expression, permettaient de déceler la tension entre deux ou plusieurs supports formels, entre deux ou plusieurs dispositifs d'énonciation dans un même objet d'écriture. Des objets qui combinent une organisation planaire et tabulaire, et une organisation volumétrique et circulaire (I. Klock-Fontanille, *ici-même*) ; d'autres qui entrecroisent une organisation planaire et circulaire, et une organisation tabulaire et en profondeur (N. Bakrim, *ici-même*) ; autant de cas de figures où l'hétérogénéité plastique incite à postuler une hétérogénéité énonciative, et où, au cours du processus de résolution, on est conduit à envisager une relation syntaxique et prédicative entre les deux dispositifs, un acte d'énonciation selon lequel l'un permet d'authentifier, d'affirmer ou d'assumer l'autre.

Ce sont à l'évidence les « écritures sur porcelaine » (J.-L. Schmitt, *ici-même*) qui exploitent tout particulièrement les effets de matière et de lumière, puisque les inscriptions ne sont visibles que dans l'exacte mesure où les creux de l'empreinte (leur orientation, leur profondeur, notamment) sauront capturer la lumière, et combiner celle qui émane de la matière blanche, mate et translucide du support avec celle de l'éclairage. Ce type d'objets d'écriture problématise et déplace en même temps, dans une visée qui n'est pas seulement esthétique, des procédés plus anciens et ordinaires, notamment de gravure et de frappe de la monnaie (Cl. Herrenschmidt, *ici-même*). La monnaie frappée, en effet, associe encore la vue (de l'empreinte) et le toucher (du relief), mais la plaque de porcelaine, exposée et accrochée comme une œuvre d'art, ne fonctionne plus que sur le mode visuel, et l'inscription se réduit alors à l'ombre portée projetée par le bord de chaque ligne gravée, et aux différents degrés de la translucidité, découlant des différences d'épaisseur de matière, entre les parties gravées et non gravées. Une manière en somme de rappeler que, face à l'oral qui module des variations de pressions d'air, l'écrit module et capte des effets de lumière.

Mais il est une autre manière d'aborder la dimension plastique de l'écriture, en examinant les différents procédés du collage d'objets d'écriture dans la peinture (A. Beyaert, *ici-même*). Car la composition plastique d'un tableau devenant la structure d'accueil du support matériel et du support formel des écritures, elle se livre à une véritable analyse, où opère pleinement sa capacité méta-sémiotique, si mal reconnue par ailleurs. Cette structure d'accueil, en effet, est aussi un dispositif de tri, qui sélectionne telle ou telle propriété de l'objet d'écriture pour la présenter en congruence (ou en conflit) avec l'organisation plastique du tableau. Ainsi, et selon le cas, est-ce le plan originel du tableau qui accueille l'écriture, ou une surface débrayée, appartenant à un objet représenté. En outre : seul le support formel de l'écriture peut être projeté sur ces surfaces, ou bien le support matériel tout entier ; dans le

premier cas, il s'agit d'un plan d'inscription transparent, sans nuance chromatique propre, et dans le second cas, d'une surface opaque, et d'un ton différent de celui de la surface d'accueil ; à la limite, un support matériel d'écriture, un objet à part entière et distinct du plan originel, est collé sur la toile elle-même.

Une fois réunies et disposées en série, toutes ces solutions forment une véritable séquence de *débrayage*, depuis l'utilisation (par embrayage) du plan originel de la peinture comme support formel de l'inscription, jusqu'au débrayage d'un objet distinct et autonome. Successivement, apparaissent alors au cours de cette analyse en acte, l'inscription, son cadre topologique, sa surface matérielle et sa texture, et enfin l'objet, son épaisseur et sa pérennité autonome.

ÉNONCIATION & MANIPULATION

Les objets d'écriture appartiennent, disions-nous, à des *situations sémiotiques*. Ces situations peuvent, si elles sont configurées comme « genre », être considérées à leur tour, disions-nous, comme des « macro-objets » qui imposent aux premiers des règles d'implantation, d'accrochage ou de montage, et qui proposent au spectateur-lecteur des parcours de lecture et d'exploitation des inscriptions. La ville (M. Arabyan & E. Bordon), le musée et l'exposition (M.-S. Poli), la tablette et son enveloppe (Cl. Herrenschmidt & I. Klock-Fontanille), la lettre et son sceau (N. Bakrim), le site archéologique (P. Vernus) et même le tableau (A. Beyaert) sont des exemples de situations sémiotiques transformées par codification explicite, par convention implicite ou par tradition culturelle en des « macro-objets » qui accueillent et combinent différents dispositifs d'écriture sous la contrainte d'un genre commun.

Nous avons montré que les objets-supports participaient à une « scène prédicative », comportant une distribution de rôles et une micro-syntaxe. Mais la situation dans son ensemble (et notamment l'implantation), et *a fortiori* si elle est codifiée comme un genre, porte elle aussi des actes d'énonciation, ou du moins des modalités de l'énonciation. Dans ce cas, il s'agit des actes et des modalités qui surdéterminent la scène prédicative de base (celle de l'objet-support), et qui lui donnent un caractère stratégique, voire manipulateur.

Si on se contente de considérer l'implantation (ici et maintenant) de l'objet d'écriture, il est sans doute commode, mais peu pertinent, de faire appel à la théorie standard de l'énonciation, formée à partir de Benveniste, et relayée dans une version plus didactique par Kerbrat-Orecchionni. En effet, pour reprendre quelques concepts déjà élaborés de manière très perspicace par Christian Metz pour le cinéma, l'énonciation dont il est question ici n'est pas de type « personnel » et encore moins de type « subjectif ». L'énonciation procurée par l'implantation stratégique d'un objet d'écriture est un *site*, et elle est *impersonnelle*¹².

¹² Cf. Christian Metz, *L'énonciation impersonnelle ou le site du film*, Paris, Klincksieck, 1991.

Un *site*, car elle opère d'abord par référence déictique : un corps sert de point de repère, en même temps qu'il porte une inscription ; cette inscription et son support portent ensemble une prédication, dont au moins un des circonstants, sinon un des actants, appartient à la situation sémiotique, et ce ou ces actants sont indiqués et positionnés, par rapport au corps-repère, selon le principe de la référence déictique : ici, derrière, à droite, devant, à l'intérieur, etc.

Impersonnelle, car les objets, qu'ils portent des écritures ou qu'ils n'en portent pas, agissent sur leurs usagers sans qu'il soit nécessaire que ces derniers reconnaissent en eux une identité subjective : les objets infléchissent ou dictent un type de prise ou d'usage, prédéterminent la position du corps de l'utilisateur, facilitent ou interdisent tels ou tels gestes ou mouvements. En somme, ils sont porteurs, dans leur morphologie même, des modalités qui conditionnent le faire des usagers ; et à ce titre, on peut dire qu'ils *manipulent* ces derniers. Le fait qu'ils portent une inscription ne modifie pas la nature, mais seulement la portée de ces manipulations. En effet, grâce aux capacités de débrayage et de distanciation des inscriptions écrites, ce n'est plus seulement la prise et l'usage de l'objet qui sont alors modalisées et manipulées, mais, le parcours et l'usage de la situation sémiotique dans son ensemble, et notamment des *formes de vie* (au sens de Wittgenstein) qui la caractérisent : la flânerie, l'échange commercial, le déplacement, la contemplation esthétique, la communication politique, diplomatique ou privée, etc...

Comme ces formes de vie comportent et subsument, par définition, des actes de langage, ce sont ces actes de langage, ou plus généralement ces actes sémiotiques d'énonciation qui sont affectés par les manipulations. Mieux que de fonctionnement déictique et modal, c'est donc de *manipulation déictique et modale* qu'il faudrait parler, manipulation qui configure provisoirement et localement des formes de vie plus étendues.

L'énonciation propre aux objets et aux situations d'écriture a donc les propriétés d'un langage et participe de formes de vie complexes. On en verra pour preuve que ces manipulations peuvent être déceptives, mensongères, humoristiques, etc. Par exemple, la référence déictique n'est pas la désignation rigide et seulement matérielle d'un lieu de pertinence de l'inscription. Les poteaux indicateurs peuvent être tournés dans le mauvais sens (il y a de mauvais plaisants spécialistes de ce type de manipulation vandéristique). Plus sérieusement, l'architecture d'une exposition ou d'une installation (M.-S. Poli) est conçue, selon que les supports sont ostensibles ou dissimulés, accessibles ou masqués, pour ménager des effets véridictoires, mais aussi pour modaliser le parcours du spectateur, de captations directes en découvertes progressives, d'ostentations imposantes en surprises déroutantes ou heureuses. Dès lors les écritures sont lues, déchiffrées, aperçues, recherchées ou dévoyées.

Il en est de l'écrit, en somme, comme de l'oral, puisque le support d'écriture, en raison de son implantation et de sa structure matérielle, peut lui aussi « proclamer », « chuchoter », « suggérer », c'est-à-dire, en modulant l'intensité et l'étendue des conditions de la réception, leur procurer une gamme ouverte de colorations affectives.

Pour finir : quelques dimensions d'une sémiotique des supports d'écriture

Posée en termes de sémiotique des objets et des situations, l'étude de la signification des supports d'écritures prend de nouvelles proportions. Au-delà des signes et des textes, mais sans les oublier pour autant, l'enquête s'étend considérablement.

La situation pertinente, en effet, s'organise autour d'un objet, et, pour que les écritures soient interprétables et utilisables, cet objet doit être configuré en structure d'accueil pour les inscriptions. La structure d'accueil elle-même (le support formel) ne peut être configurée que grâce à un certain nombre d'opérations portant sur l'objet matériel, opérations qui participent d'une *praxis* (gestualité, technique, etc.) dont la plus ou moins grande sophistication est à la mesure de l'écart qui sépare l'objet matériel de l'inscription et des propriétés pertinentes du support formel.

Cette situation comprend en outre un corps énonçant, que ce soit du point de vue de la production ou de la réception, un corps doté de prothèses plus ou moins sophistiquées, elles aussi en raison du degré d'élaboration du *modus operandi* de la praxis. Ce corps reste un corps sensible, et les objets d'écriture sollicitent principalement le mode visuel et la lumière, mais aussi le mode tactile, et cette polysensorialité est elle-même gouvernée par des schèmes sensori-moteurs, que ce soient ceux, kinesthésiques, qui accompagnent la saisie visuelle, ou d'autres, comme le parcours des sites écrits, ou la manipulation des objets d'écritures composites.

Comme dans le cas de l'oral, mais pas sur le modèle préalable de celui-ci, le corps énonçant des écritures est animé de mouvements d'externalisation et d'internalisation, qui sont présumés par les traces inscrites à la surface des enveloppes corporelles.

La sémiotique des supports d'écritures implique des acteurs et des rôles actantiels, des modalisations et des actes d'énonciation, ainsi que des organisations spatiales, et même des régimes temporels. Au temps de l'inscription, ou même de son déchiffrement, il faut en effet ajouter celui qui est impliqué dans l'objet lui-même.

Le support matériel fournit en somme les éléments nécessaires pour fixer le régime temporel du support formel : ainsi, le caractère sacré des inscriptions hiéroglyphiques est-il déterminé par la pérennité de leur support, et ce régime temporel est la figure de contenu correspondant, au plan de l'expression, à la résistance intrinsèque du matériau utilisé. De même la composition d'un objet en « bulle + calcul », « tablette + enveloppe », ou « enveloppe + page », qui impose une séquence de /fermeture > ouverture/, au plan de l'expression, et une séquence /proposition > acceptation/, au plan du contenu, implique-t-elle du même coup en elle-même un régime spatio-temporel distensif, qui ménage un *quantum* de

distance spatiale et temporelle indéterminée mais irréductible entre les deux phases de la séquence énonciative.

En somme, les situations d'écriture, comme toute autre situation sémiotique, peuvent être analysée selon deux dimensions : (i) celle d'une « scène prédicative », où se distribuent les rôles et les valeurs, et (ii) celle d'une stratégie énonciative, où se mettent en place, dans l'espace et dans le temps, les manipulations déictiques, modales et affectives.

Macro-objets et micro-objets, genres et segments-types, structures actantielles et modales, actes et dispositifs d'énonciation, syntaxe topologique et régimes temporels, modes sensoriels et polysensoriels, et rhétoriques multi-modales : tels sont quelques uns des éléments d'une *sémiotique des situations d'écriture*.